

- Seul le discours prononcé fait foi -

L'Avenir de l'Union européenne

Conférence diplomatique à Bucarest
Discours de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes
Jean Asselborn
Bucarest, 29 août 2017

Cher Teodor (Meleşcanu),
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers invités,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invité à votre conférence diplomatique annuelle, ainsi que de l'accueil chaleureux que vous m'avez accordé. C'est un véritable honneur, mais surtout une belle preuve d'amitié de me permettre d'être parmi vous aujourd'hui. Ceci marque une étape importante dans les **relations longues et fructueuses entre nos deux pays**.

Les relations officielles entre le Luxembourg et la Roumanie ont été établies il y a plus d'un siècle, mais celles entre nos citoyens remontent encore à bien plus longtemps. En effet, des émigrants luxembourgeois sont partis pour la Transylvanie, plus spécifiquement pour la région autour de Sibiu, il y a plus de 800 ans. La première rencontre entre nos deux cultures remonte donc au 12^{ème} siècle dans la région de Siebenbürgen. Dès lors, cette région, mais tout particulièrement la ville de Sibiu devint un centre d'échange important entre nos deux pays, notamment au niveau culturel. Je constate avec satisfaction que cette année nous marquons déjà le 10^{ème} anniversaire de notre organisation commune des « capitales européennes de la culture ». Je suis ravi de pouvoir dire que cet événement a permis de renforcer d'avantage les liens culturels entre la Roumanie et le Luxembourg et cela de manière continue au cours de la dernière décennie. Ces relations ne sont non

seulement professionnelles, mais également très personnelles pour nombre de nos citoyens. C'est dans cet esprit que j'ai l'honneur de vous informer que le Luxembourg a nommé il y a très peu un Consul honoraire dans la ville de Sibiu, qui aura ses bureaux dans le magnifique édifice appelé « Casa Luxembourg ». Cette nomination, dans une région de votre pays où une langue très similaire au Luxembourgeois est toujours parlée, est particulièrement significative pour le Luxembourg.

En outre, nos relations bilatérales ont pu être renforcées au cours des dernières années à travers un certain nombre de visites de haut niveau. Il convient de noter tout particulièrement la visite d'État du président Iohannis au Luxembourg en juin de l'année dernière, qui a permis de déclencher de nombreux échanges. S'en est suivie notamment la visite du Vice-Premier ministre et ministre de l'économie luxembourgeois en Roumanie, ainsi que récemment la visite du Premier ministre luxembourgeois, entre autre à Sibiu. Ces visites, ainsi que ma présence ici aujourd'hui, témoignent d'une véritable volonté de renforcer nos relations continuellement, surtout d'un point de vue économique.

Je suis d'avis qu'il est essentiel de maintenir un dialogue régulier au niveau bilatéral au sein de l'Union européenne, tout particulièrement en vue des discussions actuelles sur le futur de l'Europe. Ce n'est qu'à travers ces échanges fréquents que nous pourrions trouver des positions communes sur les sujets essentiels pour nos citoyens et l'avenir de notre Union. Je suis ravi de constater la fréquence et l'intensité de ces échanges entre le Luxembourg et la Roumanie que ce soit lors de diverses visites bilatérales où en marge des sessions du Conseil de l'UE. Je me réjouis tout particulièrement de la perspective de la Présidence roumaine du Conseil de l'UE au premier semestre 2019. La Roumanie aura un rôle important à jouer et ce à un moment crucial pour l'UE. Nous avons déjà eu des contacts en vue de la préparation de cette importante mission et le Luxembourg apportera tout son soutien à cette première Présidence roumaine. Je suis confiant que nous pourrions consolider notre coopération bilatérale étroite pour apporter notre contribution commune à l'avenir de l'Union.

Ces dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour l'Union européenne. Inutile de rappeler la crise financière, qui a évolué en crise économique avant de prendre

la forme d'une crise profondément politique, forçant certains gouvernements à démissionner. À cela se sont ajoutées les vicissitudes créées par la crise migratoire. Ainsi, notre voisinage, le « cercle des amis » que Romano Prodi voulait consolider, s'est transformé en un « cercle de feu ». Une autre évolution tout aussi regrettable est la méfiance des citoyens envers l'UE et ses institutions, confirmée par le référendum sur le retrait du Royaume-Uni de l'UE. Il est devenu indispensable de se rappeler que l'UE a permis de réinstaurer la paix sur notre continent et que nous ne pouvons pas faire l'erreur de penser que cette paix est acquise ad aeternum.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir constater que l'Union européenne se rétablit lentement de cette « **polycrise** ». Nous devons prendre note des signes positifs : les États membres de l'est et du sud devront connaître la croissance cette année, et la zone euro annonce une croissance de 1,9% cette année. Le moment est venu pour les États membres de mettre en avant de nouveau les avantages qu'offre l'UE et de renforcer la solidarité et la coopération entre eux.

Le **livre blanc sur l'avenir de l'UE**, publié le 1 mars 2017 par la Commission européenne, a pour objectif de raviver le débat sur le chemin que nous souhaitons consolider à l'avenir. Ledit livre blanc est plus qu'un simple document de communication : il présente d'importantes pistes de réflexions pour repenser de manière systématique l'avenir de l'UE. La Commission européenne fait la distinction entre **cinq scénarios** d'ici 2025. J'opterais plutôt pour le troisième scénario qui prévoit une coopération plus intense entre les États membres qui souhaitent approfondir leur collaboration dans certains domaines. Cette option devrait permettre à chaque État membre de se joindre ultérieurement à cette coopération. Chaque État membre qui le souhaite devrait pouvoir se joindre à de telles coopérations renforcées et il ne doit pas y avoir d'exclus. Le quatrième scénario, à savoir « faire moins de manière plus efficace », pourrait être combiné avec le troisième scénario : une Europe à plusieurs vitesses qui fait moins de choses, mais ces dernières de manière plus efficace. Le cinquième et dernier scénario, « faire beaucoup plus ensemble », constitue certainement une option souhaitable, mais ce scénario peut sembler irréaliste au stade actuel. Il devrait être notre but ultime et notre motivation pour progresser dans la voie d'une Union sans cesse plus étroite.

Il incombera aux États membres de décider dans les prochains mois quelle combinaison des cinq scénarios leur semble la plus appropriée pour façonner au mieux l'avenir de l'UE. Dans ce contexte, le livre blanc est un excellent moyen pour stimuler le débat parmi les États membres. Un tel débat est absolument indispensable ; et pour moi une chose est sûre et certaine : l'Union ne peut pas rester figée dans le statut quo. Le « *business as usual* » n'est pas une option si l'on veut sauver le projet européen ! Dans son discours annuel sur l'état de l'Union, le Président de la Commission européenne reviendra sur les cinq scénarios et lors du Conseil européen du 14 et 15 décembre, les chefs d'État et de gouvernement des États membres se lanceront d'une manière plus approfondie dans une discussion sur les différentes options qui se présentent.

En complément au livre blanc, la Commission européenne a publié **cinq papiers de réflexion** portant sur différents aspects de l'avenir de l'UE, à savoir la maîtrise de la mondialisation, l'avenir de la défense européenne, la dimension sociale de l'UE, l'approfondissement de l'union économique et monétaire et l'avenir des finances de l'UE. Ces papiers visent à stimuler le débat et le dialogue entre les auteurs, les responsables politiques au niveau national et les citoyens et foisonnent d'idées intéressantes.

Parlons d'abord de la **mondialisation**. Nous vivons dans un monde globalisé qui offre, certes, beaucoup d'opportunités aux entreprises et aux consommateurs, mais dont les bénéfices ne sont pas partagés de façon équitable. Le papier de réflexion de la Commission européenne sur la maîtrise de la mondialisation est très utile dans la mesure où il permet de lancer une discussion sur ce sujet très important, car il est impératif que nous maîtrisions la globalisation pour en faire profiter le plus de monde possible. Dans ce contexte, nous avons besoin d'une politique commerciale résiliente afin de renforcer la compétitivité de l'Union. En effet, la mise en œuvre des suggestions au sujet des instruments de protection en matière de politique commerciale et la création d'une juridiction multilatérale en ce qui concerne les investissements contribueraient à limiter les pratiques injustes. Des règles communes sont nécessaires en vue d'un ordre mondial plus durable et plus juste, car le libre-échange ne devrait pas être une fin en soi.

En ce qui concerne le papier de la Commission sur **l'avenir de la défense européenne**, je souhaite mettre en avant que le Luxembourg partage l'évaluation de la Commission. Il est nécessaire de renforcer la coopération entre les États membres dans le domaine de la défense. Aujourd'hui, les conflits sont devenus tellement complexes qu'il est devenu indispensable d'y trouver des solutions communes. Ainsi, le Luxembourg soutient l'idée de transférer plus de responsabilités à l'Union en matière de défense, tout en renforçant la coopération au sein de l'OTAN. Par ailleurs, nous saluons la proposition de créer un Fonds européen de la défense afin de faire un meilleur emploi des synergies et d'éviter des chevauchements, notamment concernant l'acquisition de matériel. De plus, un aspect particulièrement important pour le Luxembourg serait le volet de la recherche, car il permettrait de mettre en œuvre l'expertise que le Luxembourg dispose dans ce domaine.

À côté de la mondialisation et l'avenir de la défense européenne, je souhaite mettre un accent particulier sur la **dimension sociale** de la politique européenne, qui a été quelque peu négligée ces dernières années. Le Luxembourg a toujours été un fort représentant des valeurs sociales au sein de l'Union européenne, notamment lors de sa dernière Présidence du Conseil de l'UE en 2015, lorsque la dimension sociale constituait un fil rouge de notre programme de travail. Nous apprécions vivement que la Commission semble également porter son attention à ce volet de la politique européenne dans le cadre des discussions sur l'avenir de l'Europe. En effet, la publication du « pilier européen des droits sociaux » a été un élément déclencheur montrant l'engagement de la Commission à ce sujet. Ce document de travail contient des propositions législatives et non législatives permettant de renforcer le rôle des valeurs sociales au sein de l'UE. La publication d'un papier de réflexion portant sur la dimension sociale est également un signal fort de la part de la Commission et a donné une véritable base de travail aux États membres afin de déterminer le rôle qu'ils souhaitent accorder à la dimension sociale dans le futur. Le Luxembourg continuera à se montrer ambitieux concernant le rôle des valeurs sociales dans les politiques européennes. Nous encouragerons un engagement en faveur des options les plus ambitieuses proposées par la Commission et incitons tous nos partenaires à nous suivre sur cette voie.

En parlant de dimension sociale, je ne souhaite pas passer sous silence le dossier sensible de la **révision de la directive des travailleurs détachés**. Beaucoup d'efforts ont été déployés ces derniers mois afin de rapprocher les positions sur ce dossier et je me félicite de la volonté qui émerge parmi les Etats membres de travailler ensemble afin d'arriver dans les prochaines semaines à une solution acceptable pour une très large majorité d'Etats membres. La directive en vigueur actuellement, qui date des années 90, a eu toute une série d'effets non-souhaitables, qui vont à l'encontre du sens même du marché unique. Il y a eu des conséquences négatives à la fois pour les pays à salaires élevés que pour ceux aux salaires moins élevés. Il convient désormais de redresser cette situation et de mettre fin aux abus et à cette concurrence déloyale aux conséquences néfastes à la fois chez nous que chez vous. Un certain nombre de pistes sont explorées en ce moment: la limitation dans le temps du recours au travail détaché, le renforcement du cadre juridique dans lequel ce travail peut s'opérer, ainsi que la mise en place de contrôles plus efficaces. Si on souhaite avoir une Europe sociale, où le travail puisse se faire dans des conditions dignes, il faut pouvoir garantir que dans le même pays il y a, à travail égal, une rémunération égale.

S'agissant du document de réflexion sur **l'union économique et monétaire**, je suis heureux de constater que celui-ci contient des idées intéressantes qui nous permettent de consolider la zone euro. Malgré les vulnérabilités exposées par la crise économique, l'euro compte parmi les atouts de l'UE et reste la deuxième monnaie la plus importante du système monétaire mondial. Le document de réflexion de la Commission permet de relancer le débat sur le futur de la zone euro – qui est d'une importance cruciale pour l'avenir de l'UE en général. Des mesures plus ciblées dont l'objectif est de combattre le chômage au sein de la zone euro s'avèrent tout à fait indispensables. Aussi faut-il faire davantage pour consolider l'union monétaire de manière à ce qu'elle soit en mesure de mieux absorber des chocs asymétriques. Le Luxembourg soutient la mise en place d'un système de garantie des dépôts bancaires à l'échelle de la zone euro. De manière générale, nous sommes favorables à une approche progressive concernant la mise en œuvre des mesures décrites à la phase 1 (2017-2019). Le moment est venu pour avancer sur ce plan : il faut tirer avantage de la nouvelle dynamique lancée par le couple franco-allemand ainsi

que de l'évolution positive de la croissance économique dans la zone euro. Un euro stable constitue un atout pour l'ensemble de l'UE.

Finalement, tournons-nous vers le document de réflexion sur **l'avenir des finances**, qui aborde un sujet important pour l'UE, à savoir la réforme du budget de l'Union suite au retrait du Royaume-Uni de l'UE. Le document présente cinq scénarios indicatifs dont le but est de permettre une dépense optimale des ressources de l'Union, tout en les simplifiant et les modernisant. Tous les scénarios proposent de supprimer les rabais sur les contributions des États membres et les rapports sur les soldes nets et d'harmoniser les contributions nationales au budget de l'Union économique et monétaire. Le premier scénario - « s'inscrire dans la continuité » - et le deuxième scénario - faire moins ensemble » - ne sont, à notre avis, pas désirables d'un point de vue politique. De plus, le niveau d'aides directes agricoles baisserait dans les quatre premiers scénarios et n'augmenterait que dans le dernier. En cas de baisse des aides directes, il faudrait envisager un cofinancement national. Nous préférierions le quatrième et cinquième scénario, « réforme radicale » et « faire beaucoup plus ensemble » respectivement, mais le troisième scénario - « certains font plus » - pourrait également être acceptable par défaut. Les réformes à venir sur le budget de l'UE devront se concentrer sur les moyens à utiliser pour élaborer des politiques permettant des résultats tangibles pour les citoyens européens dans les domaines de la sécurité, de la défense, de la protection de nos frontières communes et de l'immigration.

Regagner la confiance des citoyens, voilà ce qui doit être au cœur de ces réflexions et de nos efforts en général. Au-delà des chantiers repérés par la Commission, je souhaite mentionner quelques défis qui ne devraient pas échapper à notre attention : le retrait du Royaume-Uni de l'UE, le respect inconditionnel de l'État de droit et la lutte contre les populismes.

La décision du Royaume-Uni de quitter l'UE a été un choc pour nous tous et il y a eu une grande incertitude dans un premier temps après le référendum. Le **Brexit** aurait pu provoquer une profonde division entre les États membres et je suis donc d'autant plus heureux de constater qu'à l'heure actuelle, l'unité des 27 reste forte ! Il se pourrait en effet

que le Brexit ait aidé les autres États membres à mieux apprécier les avantages d'être membre de l'UE et à prendre conscience de l'importance d'une plus forte intégration. Néanmoins, les négociations sur le retrait demeurent l'un des principaux défis pour l'UE aujourd'hui. Je suis convaincu que l'UE sera plus forte que jamais après le Brexit. Surtout la dimension humaine du retrait britannique est pour nous d'une grande importance. Il est crucial de remédier aux fortes incertitudes que cette situation crée pour nos citoyens et nous avons intérêt à soutenir une solution équilibrée fondée sur le principe de la réciprocité. Le Brexit aura de conséquences importantes pour les deux côtés, non seulement en ce qui concerne la libre circulation des personnes, mais également en matière de libre circulation des biens, des services et des capitaux, car le Royaume-Uni ne sera plus membre du marché unique. Le maintien du « *level playing field* » au sein du marché intérieur, en particulier pour les services financiers, revêt une importance particulière. Le Royaume-Uni ne devrait pas bénéficier du Brexit au détriment des 27 États membres de l'UE restants. Il ne faut pas oublier que des progrès suffisants doivent être réalisés en parallèle sur tous les sujets afin d'assurer un retrait ordonné. Pourtant, je voudrais rappeler que nous devrions éviter une situation dans laquelle tous nos efforts se concentrent sur le Brexit. Continuer l'activité principale de l'UE et trouver un consensus sur la manière dont l'Union devrait progresser est beaucoup plus important à long terme.

Nous ne pouvons ignorer **le sujet de la migration** lorsqu'on évoque l'avenir de l'Europe. D'une part, l'Europe souffre d'une courbe régressive de son développement démographique et elle a donc besoin de la migration pour couvrir ses propres besoins économiques en main d'œuvre et de rajeunir sa population. D'autre part, elle est exposée à une importante pression migratoire ; des réfugiés qui recherchent protection dans notre havre de paix ou des migrants économiques qui accèdent irrégulièrement à notre territoire à la recherche de meilleures perspectives de vie. Les États membres sont fortement divisés sur la réponse politique à donner : les uns préconisent une politique d'ouverture conforme à nos obligations internationales, les autres défendent la fermeture pour préserver l'homogénéité de leur population ou pour promouvoir un marché de travail réservé aux autochtones. Une chose est claire ; celui qui comprend les causes de la migration, comprend qu'il est illusoire de parler de fermeture de routes migratoires. Tant qu'on a la

guerre, la pauvreté, la pénurie en eau dans le monde, les personnes qui y sont exposées ouvriront des nouvelles routes migratoires.

Les temps d'un espace Schengen à 5 sont révolus. Lorsqu'on a introduit la libre circulation des personnes et aboli les contrôles aux frontières intérieures, chaque Etat membre pouvait gérer ses frontières extérieures de manière ordonnée. Désormais, des pays comme la Grèce, l'Italie, l'Espagne et même, dans l'attente de devenir finalement membres à part entière de l'espace Schengen, la Bulgarie et la Roumanie, font le travail à la place des autres. Ces Etats membres ne peuvent pas être laissés seuls face à cet afflux, ils ont besoin de la solidarité des autres Etats membres. **Partager le fardeau** signifie : envoyer des experts, soutenir financièrement et relocaliser des réfugiés vers **tous** les autres Etats membres. La solidarité ne peut être flexible, elle repose sur un impératif d'humanité et sur l'esprit de la construction européenne. Les Etats les plus riches ont toujours aidé les Etats les plus pauvres. Vouloir moduler la solidarité, c'est vouloir renoncer aux valeurs de l'Union européenne et chercher à démanteler sa construction. Je profite d'ailleurs pour **remercier la Roumanie** pour son travail important en matière de frontières extérieures de l'Union européenne afin de protéger l'espace Schengen. Comme vous savez, le Luxembourg souhaite voir que la pleine adhésion de votre pays à l'espace Schengen puisse se faire dans des délais rapprochés.

Face à un problème européen, il n'y a que des réponses véritablement communes. La fermeture des frontières intérieures sur la base de décisions nationales n'apporte aucune réponse durable. C'est mettre un pansement dont l'effet n'est que temporaire. Si nous voulons une politique européenne efficace, nous devons mettre en place un système qui tient la route pour l'avenir et qui repose sur plusieurs piliers : une protection commune des frontières extérieures, un programme de réinstallation européen ambitieux, une réforme complète du système d'asile commun, des partenariats avec les pays tiers et les organisations internationales, une gestion commune de la migration légale et un dispositif de gestion de crise européen. Tous ces piliers requièrent **un esprit de solidarité** qui demande de recaler les égoïsmes nationaux pour pouvoir se comporter en véritables partenaires.

Un autre thème qui me tient particulièrement à cœur est celui du respect de **l'État de droit**. Après la seconde guerre mondiale, les pères fondateurs souhaitaient rétablir la paix en Europe. Ils ont cependant compris que la reconstruction économique seule ne permettrait pas de garantir la paix sur notre continent à long terme. Cette reconstruction économique devait en effet être complétée et s'accompagner par une consolidation de la démocratie et de valeurs communes. Les valeurs démocratiques européennes avaient déjà été abordées dans le traité de Rome, même si elles n'étaient pas spécifiquement mentionnées. Avec l'entrée du traité de Lisbonne, l'article 2 du traité sur l'UE consacre les valeurs sur lesquelles l'UE repose, ainsi que l'idée qu'elle représente une communauté de valeurs. L'article 2 est bien plus qu'une construction institutionnelle, car l'UE le considère comme un engagement envers ces valeurs.

Pour cette raison, nous suivons avec inquiétude la **situation actuelle en Pologne et en Hongrie**. S'agissant de la Pologne, rappelons qu'en juillet le gouvernement polonais a proposé plusieurs réformes judiciaires controversées, menaçant la séparation des pouvoirs. En effet, la situation en Pologne s'était déjà avérée préoccupante en 2015, quand le gouvernement polonais avait fait adopter une réforme du tribunal constitutionnel et des médias publics. Aujourd'hui, il faut reconnaître l'existence d'une « menace systémique sur l'État de droit » en Pologne, car elle s'apprête à franchir une ligne rouge. Cette menace de l'État de droit concerne l'indépendance du pouvoir judiciaire et la séparation des pouvoirs, surtout parce que le gouvernement souhaite avoir la possibilité d'influencer la nomination et le renvoi des juges. La Pologne est un État membre important, or la classe politique au pouvoir actuellement ne semble pas se préoccuper des valeurs fondamentales européennes, et les manifestations rassemblant de nombreux Polonais qui se sentent menacés par ces réformes illustrent un mécontentement au sein de la population. Ces manifestants ont adopté une attitude pro-européenne qu'il convient de saluer. La réaction du président Duda d'imposer son veto à deux des réformes controversées est également louable, mais il a cependant promulgué la loi permettant au ministre de la Justice de nommer ou de renvoyer les Présidents des tribunaux ordinaires. Je soutiens la réaction de la Commission européenne, qui a adressé un avis à la Pologne et qui s'est montrée prête à activer l'article 7 en cas de besoin. Il est vrai que nous ne pouvons pas observer la situation en Pologne sans réagir. L'État de droit nous concerne tous, et il ne s'agit donc là pas

d'affaires purement internes. Le pouvoir exécutif risque de contrôler le pouvoir judiciaire, ce qui pourrait affecter des citoyens européens qui saisiraient les tribunaux polonais. Je qualifie la situation polonaise d'extrêmement regrettable, d'autant plus que la Pologne a toujours combattu pour la liberté et la démocratie, et s'était beaucoup impliquée dans l'UE depuis son adhésion. J'espère que la situation en Pologne changera rapidement, et que nous retrouverons en ce pays notre partenaire constructif et dynamique d'antan.

Je tiens à souligner dans ce contexte que toute régression de l'État de droit ne peut s'avérer que désavantageuse pour l'ensemble de l'UE. Une pièce maîtresse dans ce contexte doit être la **lutte contre la corruption** dans le cadre des efforts soutenus visant à consolider la **bonne gouvernance** à travers l'Union. L'État de droit et la lutte contre la corruption vont main en main, ils ne peuvent pas être dissociés car une lutte efficace contre la corruption ne peut se faire que dans un système où l'État de droit est garanti.

Il s'agit là bien évidemment d'un défi considérable dans le contexte actuel de la montée des populismes. En effet, les conséquences de la crise économique et financière et de ses implications pour l'avenir de la zone d'euro en particulier, les implications de la crise migratoire et la menace continue de terrorisme ont contribué à un regain du populisme et au retour d'un l'isolationnisme dans certains pays. Les démons nationalistes du passé essayent de faire leur retour sur la scène européenne en proposant des réponses simplistes et mensongères aux questions et défis de tout un chacun, dans un monde complexe en constante évolution. Cela en prétendant se battre pour une nouvelle Europe plus juste et plus sociale. Rien n'était gagné d'avance ce printemps, lors des élections aux Pays-Bas, en Autriche et en France. Pourtant, les électeurs ont choisi la démocratie plutôt que le populisme, l'ouverture plutôt que le repli, l'Europe plutôt que le nationalisme.

La construction européenne ne va jamais de soi et la démocratie ne doit pas être considérée comme une évidence. Elle se trouve menacée par la sévérité avec laquelle les défis mondiaux se heurtent contre les structures que nous avons pu construire pendant de longues décennies et qui sont garants de notre prospérité. C'est donc un bien précieux qui demande toute notre attention et notre engagement. L'Union européenne, avec les valeurs qu'elle incarne, reste le meilleur remède aux défis du 21^{ème} siècle, aux menaces

populistes et aux démons du passé. Soyons optimistes : nous sommes en train de laisser derrière nous la « polycrise » des années dernières et, étant donné que les choses apparaissent sous un jour nouveau, nous pouvons donc oser dépasser une fois pour tous les défis qui sont devant nous.

Je vous remercie.

*

*

*